



**SAFETY
DAY**



CATALOGUE 2024

PREFAS INCENDIE

**VOTRE PARTENAIRE
FORMATION / CONSEIL
SANTÉ - SÉCURITÉ**



prefas
incendie

Qui sommes nous ?



Depuis sa création en 2014, **PREFAS Incendie** s'est affirmé comme un **acteur majeur de la formation professionnelle en Santé Sécurité Environnement (SSE)**. Avec une **expertise** solide, l'organisme propose des **formations couvrant tous les domaines de la SSE**, illustrées par un catalogue diversifié de sept thématiques. Plus de **50 entreprises**, de toutes tailles et secteurs, à travers la France, font **confiance** à PREFAS Incendie chaque année pour **optimiser et rendre possibles leurs performances en SSE**.



42 formateurs experts répartis sur le territoire Français.



Des formations sur mesures

adaptées aux contraintes de temps et de lieu



Des programmes éligibles aux OPCO



Nous sommes Certifié Qualiopi

Nos valeurs

- Qualité** : Formations conformes aux normes officielles de l'INRS, avec des méthodes pédagogiques axées sur l'acquisition de compétences, dispensées par des formateurs expérimentés du terrain.
- Andragogie** : Adoption d'une approche active basée sur sept principes, soulignant la motivation des adultes, l'apprentissage par la pratique, et la résolution de problèmes liés à la réalité.
- Approche détendue** : Reconnaissance de l'efficacité de la mémorisation dans une atmosphère détendue, favorisant la variété d'approches et un guidage plutôt que le jugement pour encourager le progrès par l'échange.

Ils nous font confiance



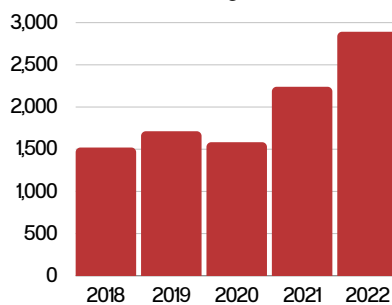
Les chiffres clés

Taux de réussites formations diplômantes dispensées en 2022 et 2023

100 % réussite
0% Échec / Absence à l'examen



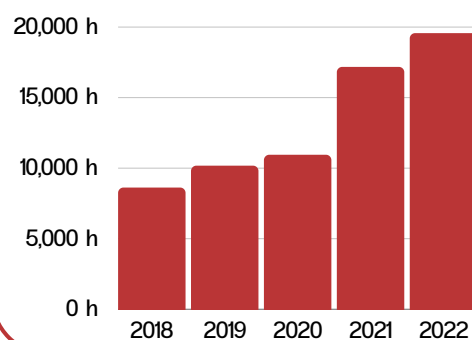
Nombres de stagiaires formés



Avis suite questionnaires d'évaluation à chaud des formations



Nombres heures de formations dispensées





FORMATION SECOURISME



Organisme de Formation - PREFAS Incendie
SIRET : 800 774 721 00024 - code NAF : 8020Z

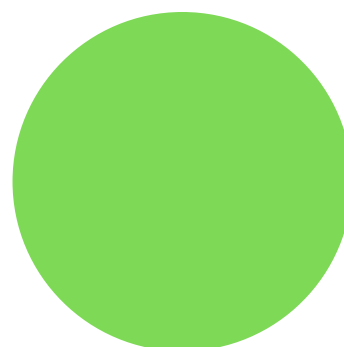
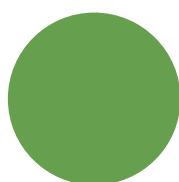
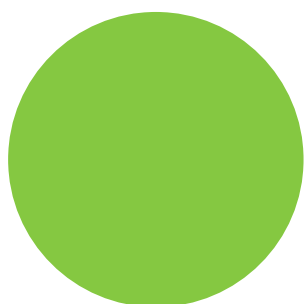
"Enregistrée sous le numéro 82 26 02309 26. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat"

Contexte

Un **Sauveteur Secouriste du Travail** (SST) est un membre du personnel volontaire ou désigné par le chef d'entreprise pour agir en tant que préventeur dans l'entreprise et le cas échéant porter secours en cas d'accident.

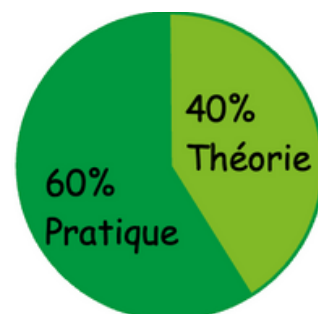
L'article R4224-15 du code du travail rend obligatoire la présence d'un membre du personnel ayant reçu l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence « Dans chaque atelier où sont effectués des travaux dangereux, sur chaque chantier occupant 20 personnes au moins pendant plus de quinze jours, où sont effectués des travaux dangereux, un membre du personnel doit avoir reçu obligatoirement l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence.»

L'institut National de Recherche et de Sécurité et les Caisses Régionales d'Assurance Maladie préconisent de former plus de 1 0% des effectifs aux gestes de secours et d'avoir au moins un secouriste par équipe de travail.



PROGRAMME

Formation Initiale de Sauveteur Secouriste du Travail - FI SST -



Durée :

2 journées (14 heures)

(Contactez-nous pour les risques particuliers de l'entreprise et de la profession)



Effectif :

4 à 10 personnes maximum / groupe



Type de formation :

Intra-entreprise



Prix :

1260 euros HT



AVANT-PROPOS :

La formation Sauveteur Secouriste du travail (SST) est encadré par un dispositif spécifique (Dispositions spécifiques dispositif SST - référence Version 8 - 01/2021). Il regroupe les pré requis nécessaire aux organismes de formations, afin d'avoir l'habilitation auprès de l'Assurance maladie Risques professionnels/INRS pour la dispenser. Il s'appuie sur le document de référence de l'INRS afin de donner la structure pédagogique et administrative du programme.

PUBLIC VISÉ:



L'ensemble du Personnel volontaire ou désigné dans l'entreprise pour porter secours en cas d'accident et désirant participer à la prévention dans son activité de travail.



PRÉ REQUIS:

Aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

LE FORMATEUR:



Formateur Sauveteur Secouriste du Travail détenteur d'un diplôme de formateur SST délivré par un organisme de formation habilité via le réseau INRS et à jour de ses recyclages obligatoires qui lui permettent de maintenir ses connaissances et compétences pédagogiques.



MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la ou des personne(s) en situation de handicap permanent ou temporaire, contactez-nous en amont de la formation afin d'être mis en relation avec M. JULIEN Stéphane (Réfèrent handicap).

OBJECTIFS:



Le sauveteur secouriste du travail sera capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixés en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail.



MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES:



Ordinateur, vidéoprojecteur, accessoires, caisse smartphones pour Quizz Prévention.
Plan d'intervention + pictogrammes
Plan d'actions prévention + pictogrammes



Tout le matériel nécessaire pour cette formation est mis à disposition par le formateur : mannequins (Adulte, Enfant et Nourrisson, couverture, tapis de sol, accessoires de simulation de cas concrets, défibrillateur (DAE entraînement) ...
Dans un souci d'hygiène, les peaux de visage et les sacs d'insufflation sont individuels.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:



- Au cours des 2 journées, l'enseignement alterne entre théorie et pratique avec un rapport d'environ 40/60.
- Chaque module fait l'objet de mises en application des gestes de secours et d'exercices pratiques ou études de cas.
- Le temps consacré à la pratique permet ainsi aux stagiaires formés d'appréhender concrètement et efficacement leur rôle de Sauveteur Secouriste du Travail.
- Méthode active et participative basée sur l'alternance de transmission de savoirs et ateliers pratiques afin de mettre en application le vécu professionnel des apprenants.
- Accompagnement personnalisé par des méthodes d'apprentissage ludique et de questionnement.
- Il est remis à chaque stagiaire le livret aide-mémoire « Sauveteur secourisme du travail » (Edition INRS ED 4085)
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support et de vidéos.

PATICULARITÉS:



Pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou aux spécificités des publics formés, les séquences de formation peuvent être organisées de manière consécutive ou espacées d'une durée permettant de maintenir la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation



PROGRAMME / COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES:

Domaine de compétence N°1: Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

- 1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- 2. Protéger de façon adaptée
- 3. Examiner la victime
- 4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- 5. Secourir la victime de manière appropriée

Domaine de compétence N°2: Être capable de contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- 6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- 7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- 8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention





ÉVALUATION DE LA FORMATION:



- Evaluation formative consignée dans une fiche de suivi reprenant les compétences et les connaissances de l'apprenant.
- La certification du SST comporte 2 épreuves :
 1. Mise en situation de travail simulée où le candidat montrera sa capacité à mettre en œuvre les actions de secourisme définies par le guide technique SST
 2. Après la mise en situation, l'apprenant répondra, lors d'un échange avec le formateur, à une question sur le cadre législatif de l'activité SST et ses compétences en matière de prévention.

Cas du stagiaire n'ayant pas validé la totalité des compétences :

A l'issue des 2 épreuves certificatives, si le stagiaire n'a pas validé une ou plusieurs des compétences du référentiel, il ne peut obtenir son certificat de SST.

Il est néanmoins possible, si le temps le permet, de lui faire repasser l'une ou les 2 épreuves certificatives correspondant à la (ou aux) compétence(s) manquante(s).

Sinon, il lui est également possible de se réinscrire à une nouvelle session de formation. Il pourrait alors demander, préférentiellement à l'organisme qui l'a initialement formé, un allègement de formation et repasser la ou les épreuves lui permettant de valider la ou les compétences manquantes.

Pour demander cet allègement, le candidat produira une attestation de fin de formation, reçue à l'issue de la 1ère session et faisant apparaître les résultats des acquis de sa formation SST.

VALIDATION DE LA FORMATION:



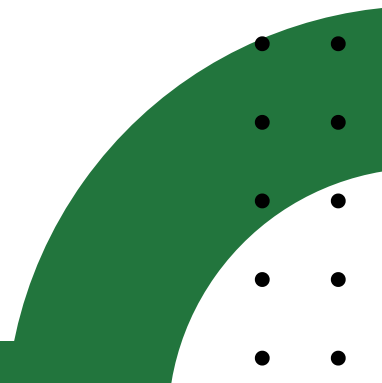
SST
Certificat de sauveteur secouriste
du travail

Né(e) le : [redacted]
Délivré le : 27/01/2023
Fin de validité : 27/01/2025



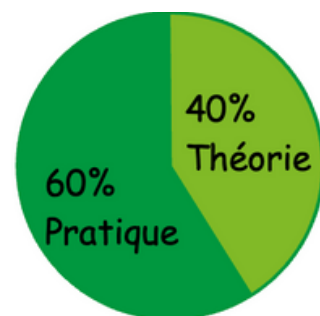
Un certificat SST d'une validité de 2 ans sera délivré au stagiaire conformément au référentiel national INRS et après avoir satisfait aux épreuves de certifications par le formateur

Un certificat de réalisation sera également délivré à l'issue de la formation.



PROGRAMME

Formation Maintien et Actualisation des Compétences de Sauveteur Secouriste du Travail - MAC SST -



Durée :

1 journée (7 heures)

(Contactez-nous pour les
risques particuliers de
l'entreprise et de la
profession)



Effectif :

4 à 10 personnes maximum / groupe



Type de formation :

Intra-entreprise



Prix :

630 euros HT



AVANT-PROPOS :

La formation Sauveteur Secouriste du travail (SST) est encadré par un dispositif spécifique (Dispositions spécifiques dispositif SST - référence Version 8 - 01/2021). Il regroupe les pré requis nécessaire aux organismes de formations, afin d'avoir l'habilitation auprès de l'Assurance maladie Risques professionnels/INRS pour la dispenser. Il s'appuie sur le document de référence de l'INRS afin de donner la structure pédagogique et administrative du programme.

PUBLIC VISÉ:

L'ensemble du Personnel titulaire d'un certificat SST.



Si le certificat n'est plus en cours de validité, il est possible de passer le MAC SST sans limite de temps (N'hésitez pas à revenir vers nous sur ce dernier point pour plus de renseignements).

PRÉ REQUIS:

Être Titulaire du certificat SST



Les titulaires d'un certificat APS (acteur prévention secours) sont réputés détenir le certificat SST et peuvent également participer à un MAC SST. Dans cette hypothèse, le MAC ne leur permettra de maintenir et actualiser leurs compétences qu'en sauvetage secourisme du travail.

LE FORMATEUR:



Formateur Sauveteur Secouriste du Travail détenteur d'un diplôme de formateur SST délivré par un organisme de formation habilité via le réseau INRS et à jour de ses recyclages obligatoires qui lui permettent de maintenir ses connaissances et compétences pédagogiques.

MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :



Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la ou des personne(s) en situation de handicap permanent ou temporaire, contactez-nous en amont de la formation afin d'être mis en relation avec M. JULIEN Stéphane (Réfèrent handicap).



OBJECTIFS:



Le MACT SST a pour but de réactiver et maintenir les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail, définies dans le référentiel de formation, à un niveau équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.

Le sauveteur secouriste du travail sera capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixés en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail.

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES:



Ordinateur, vidéoprojecteur, accessoires, caisse smartphones pour Quizz Prévention.
Plan d'intervention + pictogrammes
Plan d'actions prévention + pictogrammes



Tout le matériel nécessaire pour cette formation est mis à disposition par le formateur : mannequins (Adulte, Enfant et Nourrisson, couverture, tapis de sol, accessoires de simulation de cas concrets, défibrillateur (DAE entraînement) ...
Dans un souci d'hygiène, les peaux de visage et les sacs d'insufflation sont individuels.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:



- L'enseignement alterne entre théorie et pratique avec un rapport d'environ 40/60.
- Chaque module fait l'objet de mises en application des gestes de secours et d'exercices pratiques ou études de cas.
- Le temps consacré à la pratique permet ainsi aux stagiaires formés d'appréhender concrètement et efficacement leur rôle de Sauveteur Secouriste du Travail.
- Méthode active et participative basée sur l'alternance de transmission de savoirs et ateliers pratiques afin de mettre en application le vécu professionnel des apprenants.
- Accompagnement personnalisé par des méthodes d'apprentissage ludique et de questionnement.
- Il est remis à chaque stagiaire le livret aide-mémoire « Sauveteur secourisme du travail » (Edition INRS ED 4085)
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support et de vidéos.



PATICULARITÉS:



Pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou aux spécificités des publics formés, les séquences de formation peuvent être organisées de manière consécutive ou espacées d'une durée permettant de maintenir la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation

PROGRAMME / COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES:

PARTIE I : Recueil

- Retour sur expériences et recueil des attentes
- Recueil du vécu des stagiaires en matière de secourisme

PARTIE II : Rappels

- Rappel sur la participation des SST dans la démarche de prévention de l'entreprise
- Rappel sur la Protection des victimes, de l'Alerte des secours et de l'examen d'une victime
- Révisions des gestes d'urgence

PARTIE III : Actualisation de la formation

- Aux risques spécifiques de l'entreprise
- Aux modifications du programme de formation SST

PARTIE IV : Cas Concrets

- Mises en situation pratiques le plus proche possible du terrain





ÉVALUATION DE LA FORMATION:



- Evaluation formative consignée dans une fiche de suivi reprenant les compétences et les connaissances de l'apprenant.
- La certification du SST comporte 2 épreuves :
 1. Mise en situation de travail simulée où le candidat montrera sa capacité à mettre en œuvre les actions de secourisme définies par le guide technique SST
 2. Après la mise en situation, l'apprenant répondra, lors d'un échange avec le formateur, à une question sur le cadre législatif de l'activité SST et ses compétences en matière de prévention.

Cas du stagiaire n'ayant pas validé la totalité des compétences :

A l'issue des 2 épreuves certificatives, si le stagiaire n'a pas validé une ou plusieurs des compétences du référentiel, il ne peut obtenir son certificat de SST.

Il est néanmoins possible, si le temps le permet, de lui faire repasser l'une ou les 2 épreuves certificatives correspondant à la (ou aux) compétence(s) manquante(s).

Sinon, il lui est également possible de se réinscrire à une nouvelle session de formation. Il pourrait alors demander, préférentiellement à l'organisme qui l'a initialement formé, un allègement de formation et repasser la ou les épreuves lui permettant de valider la ou les compétences manquantes.

Pour demander cet allègement, le candidat produira une attestation de fin de formation, reçue à l'issue de la 1ère session et faisant apparaître les résultats des acquis de sa formation SST.

VALIDATION DE LA FORMATION:



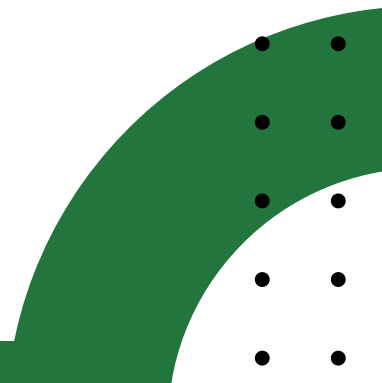
SST
Certificat de sauveteur secouriste
du travail

Né(e) le : [redacted]
Délivré le : 27/01/2023
Fin de validité : 27/01/2025



Un certificat SST d'une validité de 2 ans sera délivré au stagiaire conformément au référentiel national INRS et après avoir satisfait aux épreuves de certifications par le formateur

Un certificat de réalisation sera également délivré à l'issue de la formation.

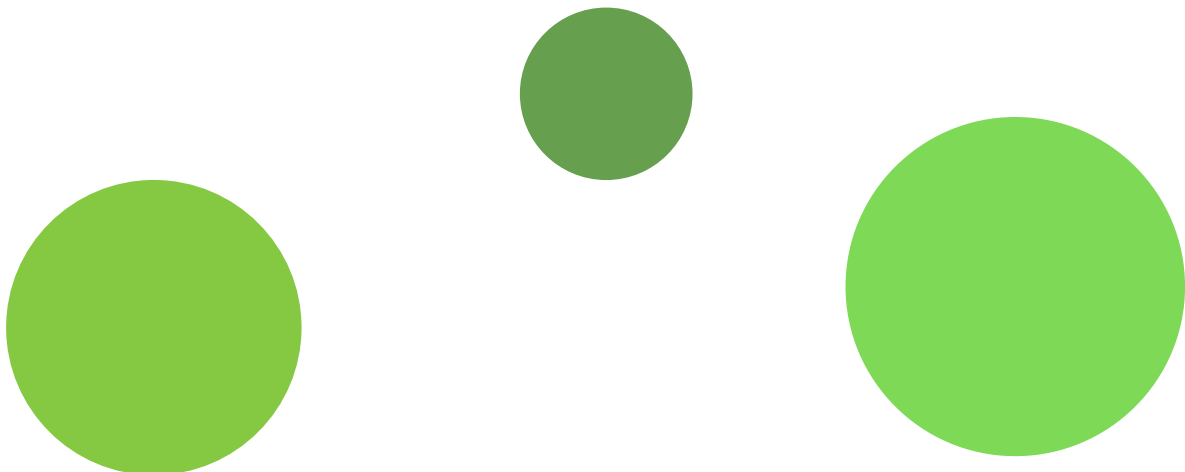


Contexte

Un **défibrillateur** est employé pour administrer une décharge électrique appelée défibrillation sur une personne en arrêt cardiaque. Actuellement, il existe des Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) utilisables par les professionnels comme par le grand public depuis le Décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes par des personnes non médecins et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires).

En France, l'arrêt cardiaque est responsable de 60 000 décès par an. Les études ont depuis longtemps démontré l'efficacité des défibrillateurs dans la prise en charge des arrêts cardiaques.

Recevoir une formation à l'utilisation d'un tel appareil permet à chacun d'entre nous de pouvoir agir le cas échéant avec bien plus de sérénité et de maîtrise qu'une personne qui n'aurait pas reçu de formation.



FORMATION A L'UTILISATION D'UN DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE - DAE



Objectifs

Être capable de prendre en charge une victime inconsciente qui ne respire pas et de mettre en œuvre un défibrillateur automatisé externe (DAE) en attendant l'arrivée des secours.

Méthodes pédagogiques

- La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes par le formateur,
- Il est remis à chaque stagiaire un livret Aide mémoire DAE,
- Il est également remis au service formation le support de formation au format PDF,
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos,
- Tout le matériel nécessaire pour cette formation est mis à disposition par le formateur : mannequin, couverture, accessoires de simulation de cas concrets, défibrillateur (DSA ou DAE) ...
- Dans un souci d'hygiène, les peaux de visage et les sacs d'insufflation sont individuels.

Programme

Partie 1: L'identification des signes permettant de reconnaître un arrêt cardiaque

Partie 2: L'alerte et la chaîne des secours

Partie 3: La Réanimation Cardio-pulmonaire

Partie 4: Le Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)

Partie 5: Précautions d'emploi et cas particuliers



Validation de la Formation

La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie.
Les stagiaires seront évalués à l'aide d'un QCM d'évaluation à la fin de la formation.

Sanction de la Formation

Une attestation de présence sera délivrée à la fin de la formation.

Ensemble du personnel,
aucun pré-requis
nécessaires à la
formation

3 heures
dans votre
établissement

Effectif:
4 à 10
personnes par
groupe

Prix HT :
380 €



FORMATION INCENDIE



Organisme de Formation - PREFAS Incendie
SIRET : 800 774 721 00024 - code NAF : 8020Z

"Enregistrée sous le numéro 82 26 02309 26. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat"

Contexte

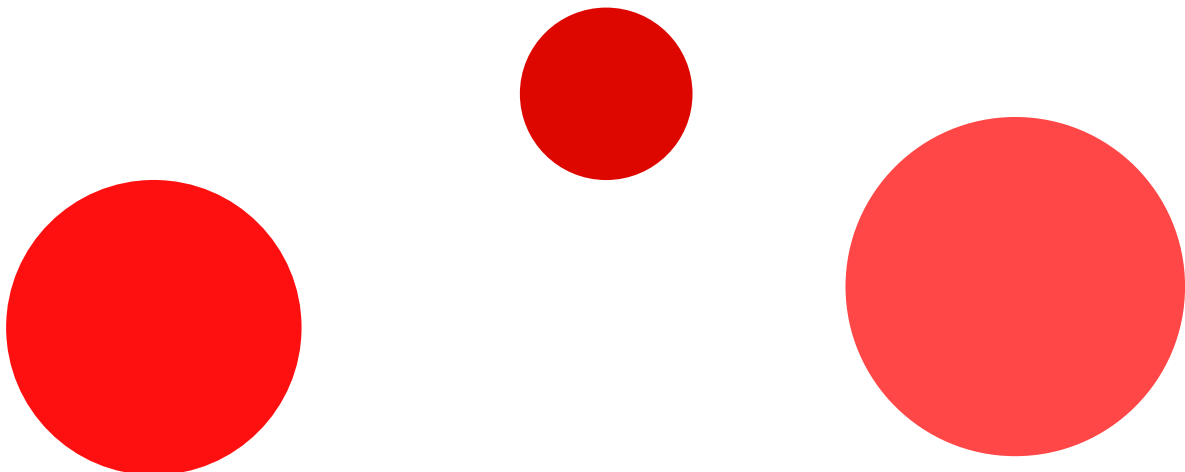
Un **Equipier de Première Intervention** (EPI) est un membre du personnel volontaire ou désigné par le chef d'entreprise pour agir sur un départ incendie de manière sereine et le cas échéant alerter les secours si son action n'était pas suffisante.

La conception et la mise en place de l'organisation de la défense contre l'incendie constituent une responsabilité du chef d'établissement.

L'obligation de former ses salariés à l'évacuation relève de l'article R4227-39 qui précise que :

- Les exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois.
- Leur date et les observations éventuelles auxquelles ils peuvent donner lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspecteur du travail.

Cette obligation relève également des arrêtés du 25 juin 1 980 (règlement de sécurité en ERP) et du 1 8 octobre 1 977 (règlement de sécurité en IGH).



PROGRAMME

Formation Manipulation des Extincteurs



Durée :

2 heures

(Contactez-nous pour les risques particuliers de l'entreprise et de la profession)



Effectif :

2 à 10 personnes maximum / groupe



Type de formation :

Intra-entreprise



Prix :

550 euros HT / 1/2 journée (1 à 2 sessions)

850 euros HT / journée (3 à 4 sessions)



PUBLIC VISÉ:

L'ensemble du Personnel



PRÉ REQUIS:

Aucun pré-requis nécessaire



LE FORMATEUR:

Formateur Incendie ayant plus de 15 années d'expérience dans le secteur incendie (agent SSIAP, pompier...)



MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la ou des personne(s) en situation de handicap permanent ou temporaire, contactez-nous en amont de la formation afin d'être mis en relation avec M. JULIEN Stéphane (Réfèrent handicap).



OBJECTIFS:

- Maîtriser le marquage réglementaire et normatif,
- Maîtriser la manipulation d'un extincteur,
- Être capable d'intervenir efficacement sur un incendie à l'aide d'un extincteur

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES:

Ordinateur, vidéoprojecteur, accessoires, caisse smartphones pour Quizz Incendie.



Extincteurs de formation

Bac à feu incendie écologique pour la simulation de flammes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- L'enseignement alterne entre théorie et pratique avec un rapport d'environ 50/50.
- Le temps consacré à la pratique permet ainsi aux stagiaires formés d'appréhender concrètement et efficacement leur rôle de premier intervenant incendie
- Méthode active et participative basée sur l'alternance de transmission de savoirs et ateliers pratiques afin de mettre en application le vécu professionnel des apprenants.
- Il est remis à chaque stagiaire le livret aide-mémoire "EPI"



PROGRAMME / COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES:

PARTIE I: Les principales causes d'incendie

PARTIE II: Les conséquences humaines

PARTIE III: Caractérisation d'un feu

PARTIE IV: Les classes de feu

PARTIE V: Les moyens de lutte incendie de type extincteurs

PARTIE VI: Les consignes d'intervention de votre entreprise

PARTIE VII: Mise en situation et manœuvres incendie (environ 50% de la formation)

ÉVALUATION DE LA FORMATION:



- La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie.
- Les stagiaires seront évalués à l'aide d'un QCM d'évaluation en fin de formation.



VALIDATION DE LA FORMATION:

Une attestation de présence ainsi qu'un certificat de réalisation seront également délivrés à l'issue de la formation.

PROGRAMME

Formation Equipier de Première Intervention - EPI



Durée :

3 heures

(Contactez-nous pour les
risques particuliers de
l'entreprise et de la
profession)



Effectif :

2 à 10 personnes maximum / groupe



Type de formation :

Intra-entreprise



Prix :

500 euros HT / session

800 euros HT si 2 sessions sur la journée



PUBLIC VISÉ:

L'ensemble du Personnel



PRÉ REQUIS:

Aucun pré-requis nécessaire



LE FORMATEUR:

Formateur Incendie ayant plus de 15 années d'expérience dans le secteur incendie (agent SSIAP, pompier...)



MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la ou des personne(s) en situation de handicap permanent ou temporaire, contactez-nous en amont de la formation afin d'être mis en relation avec M. JULIEN Stéphane (Réfèrent handicap).



OBJECTIFS:

- Maîtriser le marquage réglementaire et normatif,
- Maîtriser la manipulation d'un extincteur et d'un RIA,
- Être capable d'intervenir efficacement sur un incendie et d'utiliser tout le matériel dont dispose l'établissement

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES:

Ordinateur, vidéoprojecteur, accessoires, caisse smartphones pour Quizz Incendie.



Extincteurs de formation

Bac à feu incendie écologique pour la simulation de flammes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- L'enseignement alterne entre théorie et pratique avec un rapport d'environ 50/50.
- Le temps consacré à la pratique permet ainsi aux stagiaires formés d'appréhender concrètement et efficacement leur rôle de premier intervenant incendie
- Méthode active et participative basée sur l'alternance de transmission de savoirs et ateliers pratiques afin de mettre en application le vécu professionnel des apprenants.
- Il est remis à chaque stagiaire le livret aide-mémoire "EPI"



PROGRAMME / COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES:

PARTIE I: L'organisation des secours et les consignes en vigueur

PARTIE II: Les principales causes d'incendie

PARTIE III: Les conséquences humaines

PARTIE IV: Caractérisation d'un feu

PARTIE V: Les classes de feu

PARTIE VI: Les moyens de détection, d'alarme

PARTIE VII: Les moyens de lutte incendie (extincteurs, RIA...)

PARTIE VIII: Les bonnes attitudes en cas d'incendie

PARTIE IX: Quelques notions de prévention incendie

PARTIE X: Les consignes d'intervention de votre entreprise

PARTIE XI: Mise en situation et manœuvres incendie (environ 50% de la formation)

ÉVALUATION DE LA FORMATION:



- La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie.
- Les stagiaires seront évalués à l'aide d'un QCM d'évaluation en fin de formation.



VALIDATION DE LA FORMATION:

Une attestation de présence ainsi qu'un certificat de réalisation seront également délivrés à l'issue de la formation.



Objectifs

Acquérir les connaissances théoriques élémentaires à l'évacuation des personnes occupant un bâtiment.

Méthodes pédagogiques

- La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de mise en situation,
- Il est remis à chaque stagiaire une fiche réflexe GSF plastifiée à l'issue de la formation,
- Il est également remis au service formation le support de formation au format PDF,
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos.

Programme

Partie 1: Théorique

- Le contexte réglementaire
- La définition de Guide et Serre-files
- L'organisation générale de l'évacuation
- Les consignes de sécurité à appliquer
- Le point de rassemblement
- L'accueil des secours

Partie 2: Pratique

- Réaliser la lecture des plans
- Repérer les moyens de sécurité
- Repérer les parcours d'évacuation du site avec le formateur
- Simulation d'une évacuation avec les stagiaires



Validation de la Formation

La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie.

Les stagiaires seront évaluées à l'aide d'un QCM d'évaluation en fin de formation.

Sanction de la Formation

Une attestation de présence sera délivrée à la fin de la formation.

Ensemble du personnel désigné ou volontaire Guide et Serre-files

3 heures dans votre établissement

Effectif:
4 à 10 personnes par groupe

Prix :
Nous consulter

ÉQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION - ESI



Objectifs

Etre capable d'intervenir efficacement sur un incendie et d'utiliser efficacement tout le matériel dont dispose l'établissement.

Méthodes pédagogiques

- La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes par le formateur,
- Il est remis à chaque stagiaire un livret Aide mémoire,
- Il est également remis au service formation le support de formation au format PDF,
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos,
- Tout le matériel nécessaire pour cette formation est mis à disposition par le formateur : bac à feu écologique, extincteurs à eau et CO₂, alarme incendie factice, tenue de feu pompier ...

Programme

Partie 1: L'organisation des secours et les consignes en vigueur

Partie 2: Caractérisation d'un feu

Partie 3: Les principales causes d'incendie

Partie 4: Les moyens de première intervention

Partie 5: Les moyens de seconde intervention

Partie 6: La sécurité incendie dans l'entreprise

Partie 7: Les différents types de feu (Backdraft, Flashover, Rollover)

Partie 8: Les moyens de propagation d'un feu

Partie 9: Les consignes d'intervention de votre entreprise

Partie 10: Mise en situation et manœuvres incendie (environ 50% de la formation)



Validation de la Formation

La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie.

Les stagiaires seront évalués à l'aide d'un QCM d'évaluation en fin de formation.

Sanction de la Formation

Une attestation de présence sera délivrée à la fin de la formation.

Ensemble du personnel ayant déjà suivi une formation Equipier de Première Intervention - EPI

4 heures dans votre établissement

Effectif:
4 à 8 personnes par groupe

Prix :
Nous consulter

APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT - ARI



Objectifs

Etre capable d'utiliser l'ARI à circuit ouvert en milieu vicié,

Etre capable de réaliser diverses interventions (dégagement urgence, lutte incendie, etc..)

Méthodes pédagogiques

- La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes par le formateur,
- Il est remis à chaque stagiaire un livret Aide mémoire,
- Il est également remis au service formation le support de formation au format PDF,
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos,
- Tout le matériel nécessaire pour cette formation est mis à disposition par le formateur : bouteilles ARI, ligne de vie, fiche de calcul ARI ...

Programme

Partie 1: Les atmosphères non respirables

Partie 2: Les contraintes physiologiques

Partie 3: Le Matériel

Partie 4: Les règles de base

Partie 5: La procédure opérationnelle

Partie 6: Mise en pratique sur le poste de travail



Validation de la Formation

La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie.

Les stagiaires seront évalués à l'aide d'un QCM d'évaluation en fin de formation.

Sanction de la Formation

Une attestation de présence sera délivrée à la fin de la formation.

Personnel progressant
ou ayant à progresser
en milieu vicié. Etre
apte médicalement au
port de l'ARI

4 heures
dans votre
établissement

Effectif:
4 à 8
personnes par
groupe

Prix :
Nous
consulter

PROGRAMME

FORMATION TRAVAIL AU CONTACT D'UNE ATMOSPHERE EXPLOSIVE - ATEX Niveau 0



Durée :
3h30 / groupe



Effectif :
2 à 8 personnes par groupe



Type de formation :
Intra-entreprise



Prix :
655 euros HT / session
935 euros HT si 2 sessions sur la journée



Validité de la formation :
3 ans



PUBLIC VISÉ: Personnes intervenant en zone ATEX ou à proximité



PRÉ REQUIS: Aucun niveau de connaissances prérequis particulier.



LE FORMATEUR:

Formateur Consultant Spécialisé dans le domaine de l'analyse des risques et qui a travaillé plus de 10 ans dans le secteur de l'explosif et de la pyrotechnie



MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la ou des personne(s) en situation de handicap permanent ou temporaire, contactez-nous en amont de la formation afin d'être mis en relation avec M. JULIEN Stéphane (Réfèrent handicap).

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES:



- Évaluer les caractéristiques de sécurité des poussières, gaz et liquides inflammables pour déterminer les dangers liés au stockage, transports de ces produits.
- Identifier les sources d'informations, les moyens de prévention et de protection contre les explosions.



MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES:

Ordinateur, vidéoprojecteur, accessoires, caisse smartphones pour Quizz ATEX.



Un livret mémento sera remis à chaque apprenant en fin de formation



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:



- La formation est essentiellement animée par le biais de quizz et de cas pratiques spécifiques à l'entreprise
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos

PROGRAMME:

Partie I: ATEX : définitions

Partie II: Le contexte réglementaire

Partie III: Caractérisation et types d'ATEX

Partie IV: Les mesures de prévention et de protection

Partie V: Vidéos de présentation des effets d'explosions

Partie VI: Les consignes et documents de référence dans l'entreprise

Partie VII: Revue des consignes de sécurité in situ



EVALUATION DE LA FORMATION:



Les stagiaires seront évalués à l'aide d'un QCM d'évaluation en fin de formation

VALIDATION DE LA FORMATION:



Une attestation de formation et un certificat de réalisation seront délivrés à la fin de la formation.

PROGRAMME

FORMATION TRAVAIL AU CONTACT D'UNE
ATMOSPHERE EXPLOSIVE - ATEX Niveau 1

Électrique - 1E et Mécanique, hydraulique, pneumatique - 1M



Durée :

2 journées



Effectif :

2 à 8 personnes par groupe



Type de formation :

Intra-entreprise



Prix :

2050 euros HT



Validité de la formation :

3 ans



PUBLIC VISÉ: Personnes encadrant des agents d'exécutions de maintenance électrique : responsable HSE, bureaux d'études, chefs de chantier, coordinateurs de travaux, chefs de projet, agents de maîtrise, chargés de travaux, artisans et chefs d'entreprise à leur propre compte, qui seront amenés à effectuer des missions d'installation, de dépannage, de maintenance, sur des équipements soumis aux directives et normes ATEX ou/et intervenant dans une zone classée « zone à risques d'explosion ».



PRÉ REQUIS: Aucun niveau de connaissances prérequis particulier.



LE FORMATEUR:

Formateur Consultant Spécialisé dans le domaine de l'analyse des risques et qui a travaillé plus de 10 ans dans le secteur de l'explosif et de la pyrotechnie



MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la ou des personne(s) en situation de handicap permanent ou temporaire, contactez-nous en amont de la formation afin d'être mis en relation avec M. JULIEN Stéphane (Référént handicap).

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES:



- Connaître la nouvelle Directive 2014/34/UE applicable au 20 avril 2016,
- Acquérir les connaissances nécessaires pour une maîtrise complète des risques liés aux Atmosphères Explosives dans le domaine électrique,
- Définir et mettre en œuvre les procédures, moyens de prévention et conditions d'intervention du personnel d'exécution pour travailler en toute sécurité en milieu ATEX G/D

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES:



Ordinateur, vidéoprojecteur, accessoires, caisse smartphones pour Quizz ATEX.

Un livret mémento sera remis à chaque apprenant en fin de formation





MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:



- Exposés théoriques illustrés de cas pratiques, retours d'expérience de plus de 20 ans de pratique terrain sur sites industriels, photos de matériels électriques et mécaniques susceptibles de générer une ATEX, vidéos exceptionnelles de création et d'explosion d'ATEX,
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos,
- Tout le matériel nécessaire pour cette formation est mis à disposition par le formateur : coffret de démonstration ATEX .
- Table ronde technique : Échanges entre les stagiaires et le formateur. Réponses aux questions techniques et juridiques.

PROGRAMME:

- Présentation de la réglementation ATEX sous l'angle de la Directive 2014/34/UE,
- « Opérateurs économiques » abrogeant définitivement la Directive actuelle 94/9/CE au 20 avril 2016 et les obligations réglementaires du chef d'entreprise et de ses délégués avec la Directive 99/92/CE « Utilisateurs »,
- Les principes généraux du droit,
- Comprendre les mécanismes de formation d'une ATEX (vidéos de formation d'une ATEX),
- Les différentes sources d'inflammation d'origine électrique au cours d'une inspection ou de la maintenance de matériels en zone classée ATEX,
- Le classement ATEX Gaz et Poussières (Dust),





PROGRAMME: (suite)

- Méthodes techniques et visuelles pour détecter une atmosphère explosible (vidéo, astuces),
- Les modes de protection électriques (nouveau mode de protection 2017 pour les ATEX Poussières) et les méthodes validées de maintenance pour les équipements électriques destinés à être installés en milieu ATEX ou générant des ATEX,
- Les installations et équipements électriques en milieu ATEX,
- Savoir appliquer les mesures techniques (opérationnelles et organisationnelles) et de protection inhérente aux interventions sur site,
- Les règles normalisées d'intervention sur du matériel non-électrique certifié Ex : exigences de la lecture de la notice d'instruction technique ou spécifications particulières avant toute intervention,
- Les EPI et les outils de types a et b,
- Le marquage du matériel non électrique et les éléments de marquages supplémentaires selon les modes de protection (Groupe de gaz ou Poussières -Dust, catégorie, EPL, mode de protection normalisé, Classe de température, IP)
- Sélection du matériel selon le type de zone ATEX et détection des faux marquages,
- Techniques de détection des fausses attestations et déclaration UE de type réglementaires,
- Les certificats de conformité ATEX depuis le 20 avril 2016,
- Savoir lire un marquage ATEX sur des équipements et composants électriques.





EVALUATION DE LA FORMATION:



- La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie,
- Les stagiaires seront évalués via un questionnaire de contrôle des acquis (QCM) + exercice pratique.

VALIDATION DE LA FORMATION:



A l'issue de la formation une attestation de compétences ATEX Électrique Niveau 1 et une attestation de compétences ATEX Mécanique, hydraulique, pneumatique Niveau 1 seront remises à chaque stagiaire ayant suivi la formation en totalité et ayant obtenu 70% de bonnes réponses au QCM.

PROGRAMME

FORMATION TRAVAIL AU CONTACT D'UNE ATMOSPHERE EXPLOSIVE - ATEX Niveau 1 Électrique - 1E



Durée :

1,5 journées



Effectif :

2 à 8 personnes par groupe



Type de formation :

Intra-entreprise



Prix :

1655 euros HT



Validité de la formation :

3 ans

Organisme de Formation - PREFAS Incendie

SIRET : 800 774 721 00024 - code NAF : 8020Z

"Enregistrée sous le numéro 82 26 02309 26. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat"



ATEX



PUBLIC VISÉ: Personnes encadrant des agents d'exécutions de maintenance électrique : responsable HSE, bureaux d'études, chefs de chantier, coordinateurs de travaux, chefs de projet, agents de maîtrise, chargés de travaux, artisans et chefs d'entreprise à leur propre compte, qui seront amenés à effectuer des missions d'installation, de dépannage, de maintenance, sur des équipements soumis aux directives et normes ATEX ou/et intervenant dans une zone classée « zone à risques d'explosion ».



PRÉ REQUIS: Aucun niveau de connaissances prérequis particulier.



LE FORMATEUR:

Formateur Consultant Spécialisé dans le domaine de l'analyse des risques et qui a travaillé plus de 10 ans dans le secteur de l'explosif et de la pyrotechnie



MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la ou des personne(s) en situation de handicap permanent ou temporaire, contactez-nous en amont de la formation afin d'être mis en relation avec M. JULIEN Stéphane (Réfèrent handicap).



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES:

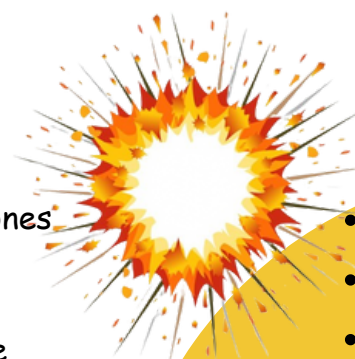
- Connaître la nouvelle Directive 2014/34/UE applicable au 20 avril 2016,
- Acquérir les connaissances nécessaires pour une maîtrise complète des risques liés aux Atmosphères Explosives dans le domaine électrique,
- Définir et mettre en œuvre les procédures, moyens de prévention et conditions d'intervention du personnel d'exécution pour travailler en toute sécurité en milieu ATEX G/D

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES:

Ordinateur, vidéoprojecteur, accessoires, caisse smartphones pour Quizz ATEX.



Un livret mémento sera remis à chaque apprenant en fin de formation





MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:



- Exposés théoriques illustrés de cas pratiques, retours d'expérience de plus de 20 ans de pratique terrain sur sites industriels, photos de matériels électriques et mécaniques susceptibles de générer une ATEX, vidéos exceptionnelles de création et d'explosion d'ATEX,
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos,
- Tout le matériel nécessaire pour cette formation est mis à disposition par le formateur : coffret de démonstration ATEX .
- Table ronde technique : Échanges entre les stagiaires et le formateur. Réponses aux questions techniques et juridiques.

PROGRAMME:

- Présentation de la réglementation ATEX sous l'angle de la Directive 2014/34/UE,
- « Opérateurs économiques » abrogeant définitivement la Directive actuelle 94/9/CE au 20 avril 2016 et les obligations réglementaires du chef d'entreprise et de ses délégués avec la Directive 99/92/CE « Utilisateurs »,
- Les principes généraux du droit,
- Comprendre les mécanismes de formation d'une ATEX (vidéos de formation d'une ATEX),
- Les différentes sources d'inflammation d'origine électrique au cours d'une inspection ou de la maintenance de matériels en zone classée ATEX,
- Le classement ATEX Gaz et Poussières (Dust),





PROGRAMME: (suite)

- Méthodes techniques et visuelles pour détecter une atmosphère explosible (vidéo, astuces),
- Les modes de protection électriques (nouveau mode de protection 2017 pour les ATEX Poussières) et les méthodes validées de maintenance pour les équipements électriques destinés à être installés en milieu ATEX ou générant des ATEX,
- Les installations et équipements électriques en milieu ATEX,
- Savoir appliquer les mesures techniques (opérationnelles et organisationnelles) et de protection inhérente aux interventions sur site,
- Les certificats de conformité ATEX depuis le 20 avril 2016,
- Techniques de détection des fausses attestations et déclaration UE de type réglementaires,
- Savoir lire un marquage ATEX sur des équipements et composants électriques.



EVALUATION DE LA FORMATION:

- La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie,
- Les stagiaires seront évalués via un questionnaire de contrôle des acquis (QCM) + exercice pratique.

VALIDATION DE LA FORMATION:



A l'issue de la formation une attestation de compétences ATEX Mécanique, hydraulique, pneumatique Niveau 1 sera remise à chaque apprenant ayant suivi la formation en totalité et ayant obtenu 70% de bonnes réponses au QCM.

PROGRAMME

FORMATION AUX RISQUES ATEX NIVEAU 2
Électrique - 2E et Mécanique, hydraulique, pneumatique - 2M



Durée :
3 journées



Effectif :
2 à 8 personnes par groupe



Type de formation :
Intra-entreprise



Prix :
3150 euros HT



Validité de la formation :
3 ans



PUBLIC VISÉ: Personnes encadrant des agents d'exécutions de maintenance électrique : responsable HSE, bureaux d'études, chefs de chantier, coordinateurs de travaux, chefs de projet, agents de maîtrise, chargés de travaux, artisans et chefs d'entreprise à leur propre compte, qui seront amenés à effectuer des missions d'installation, de dépannage, de maintenance, sur des équipements soumis aux directives et normes ATEX ou/et intervenant dans une zone classée « zone à risques d'explosion ».



PRÉ REQUIS: Aucun niveau de connaissances prérequis particulier.



LE FORMATEUR:

Formateur Consultant Spécialisé dans le domaine de l'analyse des risques et qui a travaillé plus de 10 ans dans le secteur de l'explosif et de la pyrotechnie



MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la ou des personne(s) en situation de handicap permanent ou temporaire, contactez-nous en amont de la formation afin d'être mis en relation avec M. JULIEN Stéphane (Réfèrent handicap).

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES:



- Connaître la nouvelle Directive 2014/34/UE applicable au 20 avril 2016,
- Acquérir les connaissances nécessaires pour une maîtrise complète des risques liés aux Atmosphères Explosives dans le domaine électrique,
- Définir et mettre en œuvre les procédures, moyens de prévention et conditions d'intervention du personnel d'exécution pour travailler en toute sécurité en milieu ATEX G/D.
- Savoir former les salariés en interne en prévention des risques ATEX





ATEX



MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES:



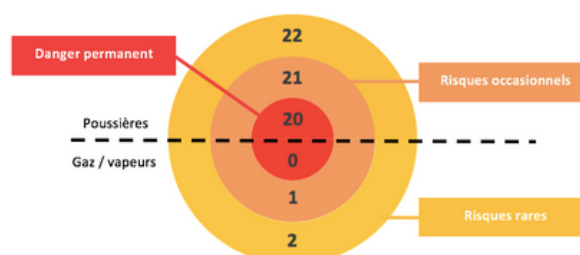
- Ordinateur, vidéoprojecteur, accessoires, caisse smartphones pour Quizz ATEX.
- Tout le matériel nécessaire pour cette formation est mis à disposition par le formateur : coffret de démonstration ATEX ..
- Table ronde technique : Échanges entre les stagiaires et le formateur. Réponses aux questions techniques et juridiques
- Un livret mémento sera remis à chaque apprenant en fin de formation

PROGRAMME:

JOUR 1

- Introduction/ réglementation, risques industriels, les risques juridiques
- La Directive 2014/34/UE et les grands changements (ex 94/9/CE)
- La Directive 99/92/CE et les 9 principes généraux
- Généralités sur les ATEX (grandeurs, caractéristiques, niveau de dangerosité,...etc)
- Le classement de zones ATEX Gaz et Poussières
- Les procédures d'exploitation, organisationnelles et consignes de sécurité.

Classification des zones à risques





ATEX



PROGRAMME: (suite)

JOUR 2

- Techniques de réalisation d'une analyse des risques d'explosion (Document de Protection Contre les Risques d'Explosion) : procédure, contenu...
- Adéquation des zones aux matériels (le Document de Protection Contre les Risques d'Explosion)
- Les modes de protection des appareils, dispositifs de sécurité et composants non-électriques
- Les règles d'intervention sur du matériel non-électrique
- Les règles d'installation des matériels non électriques
- Inspection et entretien des matériels non électriques

JOUR 3

-
- Les règles d'intervention sur du matériel électrique
- Les modes de protection des matériels électriques
- Les règles d'installation du matériel électrique
- Les certificats de conformité UE de type ATEX depuis le 20 avril 2016 (nouvelle Directive 2014/34/UE)
- Savoir lire un marquage ATEX sur des équipements et composants mécaniques et électriques

EVALUATION DE LA FORMATION:



- La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie,
- Les stagiaires seront évalués via un questionnaire de contrôle des acquis (QCM) + exercice pratique.

VALIDATION DE LA FORMATION:



- A l'issue de la formation et des deux examens un certificat de formation ATEX Niveau 2 sera remis à chaque stagiaire ayant suivi la formation en totalité et ayant obtenu 70% de bonnes réponses.



FORMATION PRÉVENTION PROFESSIONNELLE



Organisme de Formation - PREFAS Incendie
SIRET : 800 774 721 00024 - code NAF : 8020Z

"Enregistrée sous le numéro 82 26 02309 26. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat"

PROGRAMME

Formation acteur gestes et postures - FAGP (Niveau 1)



Durée :

3h30

*(1h30 de théorie puis face à face
au poste de travail 20
min/stagiaire)*



Effectif :

2 à 6 personnes maximum / groupe



Type de formation :

Intra-entreprise



Prix :

695 euros HT / session

975 euros HT si 2 sessions sur la journée



PUBLIC VISÉ:

L'ensemble du personnel



PRÉ REQUIS:

Aucun pré-requis nécessaire



LE FORMATEUR:

Formateur depuis 15 ans en Santé Sécurité



MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la ou des personne(s) en situation de handicap permanent ou temporaire, contactez-nous en amont de la formation afin d'être mis en relation avec M. JULIEN Stéphane (Réfèrent handicap).

OBJECTIFS:



- Sensibiliser les apprenants aux risques liés à la manutention manuelle
- Comprendre le mécanisme global de l'anatomie du dos
- Appliquer les bons gestes et bonnes postures lors des manutentions

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES:



Ordinateur, vidéoprojecteur, accessoires, caisse smartphones pour Quizz.

Tout le matériel technique nécessaire pour la mise en pratique d'exercices terrains



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:



- La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes par le formateur
- Il est également remis au service formation le support de formation au format PDF
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos
- Tout le matériel nécessaire pour cette formation est mis à disposition par le formateur : maquette squelette, colonne vertébrale...

PROGRAMME / COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES:

PARTIE 1: *Situer l'importance des risques d'AT et MP*

PARTIE 2: *Identifier et caractériser les risques liés à l'activité physique*

PARTIE 3: *Apprendre les principes de sécurité physique et d'économie d'effort*

PARTIE 4: *Étude de cas sur vos postes de travail*

ÉVALUATION DE LA FORMATION:



- La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie
- Les stagiaires seront évalués à l'aide d'un QCM d'évaluation en fin de formation

VALIDATION DE LA FORMATION:



Une attestation de présence et un certificat de réalisation seront délivrés à la fin de la formation

PROGRAMME

FORMATION RÉFÉRENT SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL - RSST



SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Durée :

5 journées (35 heures)



Effectif :

1 à 12 personnes maximum



Type de formation :

Intra-entreprise



Prix :

6000 euros HT la formation



SANTÉ & SECURITÉ AU TRAVAIL

Cette formation concerne les entreprises de tous les secteurs d'activité, de toute taille à partir d'un salarié. Elle s'inscrit dans le cadre de l'article L. 4644-1 du Code du Travail qui impose à l'employeur de désigner un ou plusieurs salariés compétents en matière de prévention des risques professionnels. Depuis le 31 mars 2022, en application de la loi 2021-1018 du 02 Août 2021, la formation d'un référent santé et sécurité au travail devient obligatoire.

PUBLIC VISÉ:



Cette formation s'adresse aux salariés désignés référent santé sécurité au travail par l'employeur et souhaitant bénéficier d'une formation en matière de santé au travail.

PRÉ REQUIS:



- Avoir été désigné ou être pressenti en qualité référent santé et sécurité au travail
- Avoir pris connaissance de la politique interne de prévention des risques professionnels

MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :



Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la ou des personne(s) en situation de handicap permanent ou temporaire, contactez-nous en amont de la formation afin d'être mis en relation avec M. JULIEN Stéphane (Référent handicap).

LE FORMATEUR:

Formateur depuis plus de 20 ans en prévention des risques professionnels en matière de Santé / Sécurité

LES + DE LA FORMATION:



Une formation centrée sur un fonctionnement constructif (amélioration continue, culture du résultat, échange d'expériences, ...).

Une pratique des méthodes et outils à travers des études de cas pratiques et jeux de rôles

Afin de mieux répondre à vos attentes, un questionnaire sur vos attentes sera adressé à chaque participant avant la formation et à nous retourner 15 jours avant le démarrage.



SANTÉ & SECURITÉ AU TRAVAIL



OBJECTIFS:

Connaître et comprendre :

- Les enjeux de la sécurité et de la santé au travail (humains, financiers...)
- L'essentiel de la réglementation santé-sécurité, prévention des risques professionnels
- Le rôle et les missions du référent santé sécurité au travail
- Les acteurs internes et externes en matière de Santé Sécurité

Savoir Faire :

- Les outils de pilotage en matière de Santé Sécurité (Culture sécurité, conditions de travail, vérifications périodiques, veille réglementaire...)
- Évaluer les risques professionnels (physiques et RPS) pour le DUERP
- Analyser les incidents, les accidents, les maladies professionnelles et suivre les indicateurs
- Définir et mener un plan d'action interne, ou un plan de prévention pour les entreprises intervenant sur site

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:



- La formation est essentiellement pratique par le biais de QUIZ sécurité, jeux de rôles, études de cas et visites de site.
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES:



Ordinateur, vidéoprojecteur, accessoires, caisse smartphones pour "Quizz Prévention"

Remise d'un classeur pour chaque apprenant

Divers revues autour des thématiques Santé Sécurité



SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

PROGRAMME:

Chaque journée comprendra de la théorie et de la pratique

DOMAINE DE COMPÉTENCES 1: Les connaissances socles

Les enjeux de la prévention

- Enjeux humains
- Enjeux financiers
- Enjeux juridiques
- Enjeux d'image de marque
- Enjeux de performance...



Les notions clefs liées à la santé et à la sécurité

- Maladie professionnelle
- Accident de travail / trajet
- Taux de gravité et de fréquence
- Danger, Risque, grave et imminent...

Les aspects juridiques et réglementaires

- Le contexte réglementaire en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Focus sur la loi Santé du 2 août 2021
- Les niveaux de responsabilité des acteurs de la prévention des risques professionnels
- Les notions de responsabilité civile et pénale
- La délégation de pouvoir
- Les principes généraux de prévention (Les 9 PGP)

Les acteurs internes et externes en matière de Santé Sécurité

- Les acteurs internes (chef entreprise, préventeur...)
- Les acteurs externes (IPRP, médecine du travail...)

DOMAINE DE COMPÉTENCES 2: Structurer une démarche de prévention:

La culture sécurité

- Le trépied de la sécurité
- La culture sécurité comme levier de performance sécurité
- L'analyse des comportements face à la sécurité



SANTÉ & SECURITÉ AU TRAVAIL

L'analyse des accidents de travail et/ou maladies professionnelles

- La pyramide de Bird ou le modèle de L'iceberg
- La méthode de l'arbre des causes

L'analyse de risque (DUERP)

- DANGER / RISQUE
- La perception des risques
- L'analyse de risque (principe, méthode)
- Le catalogues des risques professionnels
- Les risques liés à l'activité physique
- Les risques psychosociaux - RPS
- Les risques majeurs présents sur les sites de production



Le PAPRI Pact

- Le contenu du PAPRI Pact
- La construction et le suivi du PAPRI Pact

Les outils incontournables

- Registres et documents obligatoires, équipements de protection individuelle, affichage obligatoire, conformité des lieux et équipements, contrôles périodiques obligatoires
- L'accueil des nouveaux arrivants et les formations sécurité obligatoires
- Le plan de prévention, le protocole Chargement/ Déchargement,
- Les autorisations de travail, (point chaud, travail en hauteur...)

Les outils annexes de la prévention

- La chasse aux risques,
- Les rondes de sécurité,
- Les audits croisés,
- Les visites hiérarchiques de sécurité,
- Les rappels de consignes,
- Les causeries sécurité

Définissons ensemble votre plan d'action interne





SANTÉ & SECURITÉ AU TRAVAIL

ÉVALUATION DE LA FORMATION:



La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie.

A l'entrée en formation : état des pratiques et quizz d'auto-positionnement

Pendant la formation : à travers les éléments produits en ateliers, mises en situation et des travaux de groupes

VALIDATION DE LA FORMATION :



Une attestation de formation et un certificat de réalisation seront délivrés à la fin de la formation

Une carte de Référent Santé Sécurité au Travail sera remis également à chaque stagiaire



 <p>Votre partenaire Formation/Conseil : Santé - Sécurité - Environnement</p> 	CERTIFICAT DE RÉFÉRENT SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL - RSST
 <p>PREFAS Incendie 376 Chemin de Bressac 13540 Portes Les Valence</p> <p>Cachet et signature du dispensateur de la formation</p>	<p>Monsieur Madame ...</p> <p>N° certificat: RSST 01 - 2024</p> <p>Délivré le: 01/01/2024</p>  <p>SANTÉ & SECURITÉ AU TRAVAIL</p>

PROGRAMME

FORMATION

RÉFÈRENT SECOURISME EN SANTÉ MENTALE - RSSM



Durée :

2 journées de face à face pédagogique de 7h



Effectif :

2 à 8 personnes par groupe maximum



Type de formation :

Intra-entreprise



Prix :

2325 euros HT



PUBLIC VISÉ: Responsable Ressources Humaines,
Responsable Santé Sécurité, Membres élus du CSE,
Référént harcèlement



PRÉ REQUIS: Aucun niveau de connaissances
prérequis particulier.



LE FORMATEUR:

Formateur depuis plus de 20 ans en prévention des risques professionnels en matière de Santé / Sécurité



MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la ou des personne(s) en situation de handicap permanent ou temporaire, contactez-nous en amont de la formation afin d'être mis en relation avec M. JULIEN Stéphane (Référént handicap).

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES:

A la fin de la formation, chaque participant sera capable :



- De connaître les bases en matière de prévention des Risques Psychosociaux (RPS)
- D'analyser les risques RPS pour les inclure dans le DUERP
- De proposer des actions de prévention des RPS (boité à Outils, ...)
- De prendre en charge une personne « victime » de mal être et/ou de troubles de Santé Mentale
- D'orienter la « victime » vers une structure appropriée ou bien d'alerter les secours directement si besoin
- D'alerter en interne d'une situation de « victime » d'un salarié



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:



- La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion des apprentissages par le formateur
- Il est remis à chaque stagiaire un livret Aide-mémoire RSSM
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos

PROGRAMME :

DOMAINE DE COMPÉTENCES 1 : Être capable d'identifier et analyser une situation à risque

1ère phase: Les risques psychosociaux : de quoi parle-t-on ?

- Définir les termes : souffrance, stress, harcèlement, risque psychosocial...
- Se doter de grilles de lecture pour comprendre les mécanismes de construction de la souffrance au travail
- Repérer les symptômes et les indicateurs de souffrance

2ème phase: Les facteurs de risques psycho-sociaux

- Repérer les obligations légales en matière de prévention
- Situer les enjeux (de santé, sécurité et économiques)

3ème phase: Les rôles de chacun dans l'identification et la prévention des RPS

- Identifier tous les facteurs de risques
- Repérer les facteurs qui relèvent de la responsabilité de l'entreprise (politique RH, organisation, conditions de travail, culture d'entreprise, etc.)

4ème phase: Auditer son entreprise en matière de risques psychosociaux

- Choisir les bons outils
- Faire un diagnostic objectif

5ème phase: La démarche de prévention

- Identifier les acteurs
- Piloter la prévention des RPS : du diagnostic au suivi (indicateurs, etc.)
- Les 4 niveaux d'actions : organisation, management, systèmes RH, conditions de travail
- Fédérer et prévenir de façon durable

6ème phase: Les outils de la prévention des risques psychosociaux

- Élaborer les outils de pilotage des risques psychosociaux
- Communiquer au quotidien sur les avancées en matière de prévention



DOMAINE DE COMPETENCES 2 : Être capable d'intervenir auprès d'une « victime » en souffrance

Il sera mis en œuvre dans ce module un diagramme de prise en charge d'une victime et de décisions. Ce diagramme sera adapté en fonction des troubles identifiés :

Trouble anxieux,
Trouble suite à un événement traumatique,
Trouble suite à une attaque de panique...

Il sera également diffusé aux apprenants des listes préétablies d'établissements privés ou publiques afin d'orienter correctement les victimes vers des professionnels de santé spécialisé dans la prise en charge des troubles en santé mentale.

EVALUATION DE LA FORMATION :



- La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie



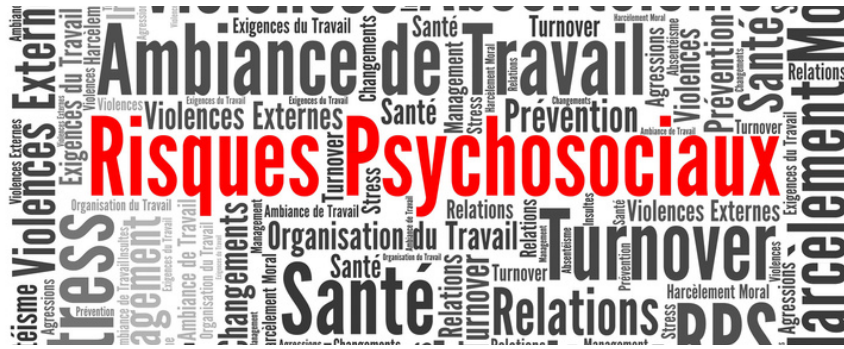
VALIDATION DE LA FORMATION :

Une attestation de formation Référent Secourisme en santé mentale (RSSM) d'une validité de 1 an sera délivrée à l'issue de ladite formation.



PROGRAMME

FORMATION COMPRENDRE ET PREVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX - RPS



Durée :

1 journée de face à face pédagogique de 7h



Effectif :

4 à 8 personnes par groupe



Type de formation :

Intra-entreprise



Prix :

1250 euros HT

Organisme de Formation - PREFAS Incendie
SIRET : 800 774 721 00024 - code NAF : 8020Z

"Enregistrée sous le numéro 82 26 02309 26. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat"



PUBLIC VISÉ: Responsable Ressources Humaines, Managers, Responsable Santé Sécurité, Membres élus du CSE, Référént harcèlement



PRÉ REQUIS: Aucun niveau de connaissances prérequis particulier.



LE FORMATEUR:

Formateur depuis plus de 20 ans en prévention des risques professionnels en matière de Santé / Sécurité



MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la ou des personne(s) en situation de handicap permanent ou temporaire, contactez-nous en amont de la formation afin d'être mis en relation avec M. JULIEN Stéphane (Référént handicap).



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES:

- Identifier et comprendre les situations de mal-être au travail,
- Créer des outils d'analyse et de suivi des PRS,
- Réaliser un plan d'action de lutte contre les RPS.

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES:



Ordinateur, vidéoprojecteur, accessoires, caisse smartphones pour Quizz RPS et Santé Mentale.

Tout le matériel nécessaire pour la réalisation de l'Escape Game RPS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- La formation est essentiellement participative par le biais de QUIZ et jeux de rôles
- Il est remis à chaque stagiaire un livret Aide-mémoire RPS
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos



La formation commencera par un Escape Game « RPS, c'est quoi pour vous ? ». Il sera constitué 2 équipes qui découvriront chacune un Univers dans lequel seront cachés des indices RPS.

A l'issue de cet exercice « Team building RPS », la formation reprendra sous forme d'ateliers RPS afin que chaque groupe puisse mieux comprendre, appréhender, gérer et signaler les situations de RPS.



PROGRAMME :

ATELIER 1: Les risques psychosociaux : de quoi parle-t-on ?

- Définir les termes : souffrance, stress, harcèlement, risque psychosocial...
- Se doter de grilles de lecture pour comprendre les mécanismes de construction de la souffrance au travail
- Repérer les symptômes et les indicateurs de souffrance

ATELIER 2: Les facteurs de risques psycho-sociaux

- Repérer les obligations légales en matière de prévention
- Situer les enjeux (de santé, sécurité et économiques)

ATELIER 3: Les rôles de chacun dans l'identification et la prévention des RPS

- Identifier tous les facteurs de risques
- Repérer les facteurs qui relèvent de la responsabilité de l'entreprise (politique RH, organisation, conditions de travail, culture d'entreprise, etc.)

ATELIER 4: La démarche de prévention

- Identifier les acteurs
- Piloter la prévention des RPS : du diagnostic au suivi (indicateurs, etc.)

ATELIER 5: Les outils de la prévention des risques psychosociaux

- Élaborer les outils de pilotage des risques psychosociaux
- Communiquer au quotidien sur les avancées en matière de prévention

ATELIER 6: Que lien entre la qualité de vie au travail et les RPS ?

EVALUATION DE LA FORMATION :



- La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie.
- Un QCM d'évaluation sera distribué aux stagiaires à l'issue de la formation pour valider les compétences acquises.



VALIDATION DE LA FORMATION :

Une attestation de présence sera délivrée à la fin de la formation.

PROGRAMME

FORMATION

FORMATION SSCT DES MEMBRES DU CSE - 5 jours



Durée :

5 journées (35 heures)



Effectif :

1 à 15 personnes maximum



Type de formation :

Intra-entreprise



Prix :

6000 euros HT la formation



PUBLIC VISÉ :

Membres du Comité Social et Économique (CSE) titulaire ou bien suppléant, membres de la commission Santé Sécurité Conditions de Travail (SSCT) du CSE ou toute personne amenée à intervenir de façon régulière dans ces instances.



PRÉ REQUIS :

Aucun niveau de connaissances pré requis particulier

LE FORMATEUR :

Formateur depuis plus de 20 ans en prévention des risques professionnels en matière de Santé / Sécurité

LES + DE LA FORMATION SSCT POUR MEMBRES DU CSE :



Une formation qui intègre les évolutions législatives et réglementaires notamment induites par les ordonnances réformant le code du travail.

Une formation centrée sur un fonctionnement constructif de l'instance du personnel (amélioration continue, culture du résultat, échange d'expériences, ...).

Une pratique des méthodes et outils à travers des études de cas pratiques et jeux de rôles

Une formation sans parti pris afin de créer du lien entre les différents acteurs de l'instance.

Afin de mieux répondre à vos attentes, un questionnaire sur vos attentes sera adressé à chaque participant avant la formation et à nous retourner 15 jours avant le démarrage.



MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la ou des personne(s) en situation de handicap permanent ou temporaire, contactez-nous en amont de la formation afin d'être mis en relation avec M. JULIEN Stéphane (Réfèrent handicap).

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES



- Être capable d'exercer efficacement son rôle de membre du CSE en matière de SSCT,
- Être un membre autonome, efficace et constructif face à ses droits et devoirs en matière de SSCT,
- De connaître les rôles, missions, droits et devoirs du CSE en matière de SSCT,
- Être capable d'analyser les conditions de travail et les risques professionnels afin d'être force de proposition et d'améliorations,
- Faire de ces membres des interlocuteurs privilégiés de l'entreprise en matière de prévention,
- Être capable d'analyser les accidents et les incidents.





MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES:



Ordinateur, vidéoprojecteur, accessoires, caisse smartphones pour Quizz Prévention.

Remise d'un classeur pour chaque apprenant.

Divers revues autour des thématiques CSE, RPS et Santé Mentale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:



- La formation est essentiellement pratique par le biais de QUIZ sécurité, jeux de rôles, études de cas et visites de site, **elle commence par un Escape Game SSCT**.
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos

PROGRAMME :

SEQUENCE 1 : Périmètre de la prévention SSCT et enjeux associés **ESCAPE GAME**

- Enjeux Humains, Juridiques, Financiers et Sociaux
- Définitions Accident du Travail (AT) / Maladie Professionnelle (MP), RPS, TMS...
- Les statistiques AT /MP
- Mécanisme d'apparition des dommages, la pyramide de BIRD

SEQUENCE 2 : Rôles, Moyens et fonctionnement du CSE et de la commission SSCT

- Rôles
- Missions
- Fonctionnement
- Moyens
- Droits et devoirs des membres
- Relations entre les différents acteurs internes/externes
- Le CSE : instrument de prévention

SEQUENCE 3 : Contexte réglementaire SSCT et Responsabilités associées

- Responsabilité juridique : responsabilité civile, pénale et cadre du délit d'entrave
- Le cadre réglementaire de l'instance
- Les sources de droit et documentaires
- Les différentes sources d'information du CSE
- Consultation du CSE



SEQUENCE 4 : Interlocuteurs internes et externes du CSE en matière de Prévention

- Les interlocuteurs internes et leurs missions
- Les interlocuteurs externes et leurs missions
- Situer les principales missions de chacun

SEQUENCE 5 : Enquêtes du CSE / Commission SSCT

- Les différentes étapes d'une enquête
- La méthodologie de recueil à chaud
- La méthodologie de l'arbre des causes
- Rôle du CSE dans les différentes phases

SEQUENCE 6 : Évaluation des risques professionnels

- Le décret du 5 novembre 2001 et document unique
- Vocabulaire (Anomalie, Danger, Risque)
- EVRP : Evaluation à Priori des Risques
- Catalogue des risques
- Exercice pratique d'analyse de risque en situation de travail
- Rôle du CSE dans ce dispositif



SEQUENCE 7 : Inspections visites du CSE/ Commissions SSCT

- Objectif des inspections
- Méthodologie pour ces inspections
- Exercice pratique d'une visite avec restitution en jeu de rôle avec le président du CSE
- Lien entre CSE et commission SSCT si existante

SEQUENCE 8 : Maitrise des risques liés aux interventions d'entreprises extérieures

- Définitions
- Opérations d'entreprises extérieures
- Opérations de chargement / déchargement
- Rôle du CSE dans cette démarche



FORMATION RÉALISATION D'UN DOCUMENT UNIQUE



Objectifs

Être capable de faire vivre l'évaluation des risques et de gérer les mises à jour du document unique,

Rendre plus efficace son évaluation des risques,

Exploiter les résultats de l'évaluation des risques.

Méthodes pédagogiques

- La formation est essentiellement pratique par le biais de QUIZ sécurité et jeux de rôles
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos

Programme

Partie 1: Rappel du cadre légal et nouveautés

- Les attentes du législateur vis-à-vis du document unique
- Les points clés du document unique
- Les dernières évolutions législatives liées à l'évaluation des risques
- Enjeux civil et pénal de l'évaluation des risques

Partie 2: Pilotage de l'évaluation des risques professionnels

- Choix des acteurs
- Détermination d'une méthodologie
- Le choix du support
- L'utilisation des connaissances internes et de l'expérience
- Les différentes étapes de la démarche
- Le processus de validation et de mise à jour
- Retours d'expérience
- Connaissance de toutes les évaluations mesurables obligatoires

Programme



Partie 3: Identification et prévention des risques

- Bien mener l'identification : approche par l'activité, approche par les dangers
- Connaître et détecter l'ensemble des risques dans l'entreprise et pour chaque risque : catalogue des risques, conséquences pour la santé, moyens de prévention et protection

Partie 4: L'évaluation des risques

Partie 5: Exploiter et transcrire les résultats

- Interprétation et utilisation des résultats
- Construction d'un plan d'action
- Les différentes présentations du document unique
- Analyse des méthodologies d'évaluation des risques disponibles

Validation de la Formation

La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie.

Sanction de la Formation

Une attestation d'assiduité sera également délivrée à la fin de la formation.

Membres participants à l'élaboration et la mise à jour du document unique

1 journées dans votre établissement

Effectif: 4 à 10 personnes par groupe

Prix : Nous consulter

VALIDATION ET/OU MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE MANAGEMENT SANTÉ / SÉCURITÉ / ENVIRONNEMENT



Objectifs

Donner les connaissances nécessaires afin de mettre en place un système de management de la sécurité et/ou de l'environnement qui s'intègre dans le management global de l'organisme et de lui permettre de s'améliorer en continu dans ces domaines.

Programme

Partie 1: Etat des lieux (conformités réglementaires, listing des risques, sécurité et impacts sur l'environnement)

Partie 2: Planification (définition d'un plan d'actions)

Partie 3: Outils pour la mise en oeuvre (formations, communication, gestion de documents, modes opératoires...)

Partie 4: Moyens de contrôle et actions correctives (indicateurs, suivi des non-conformités, accidents/incidents, réalisation d'audits interne)

Partie 5: Validation du SME/SMS avec la direction validation du plan d'action à l'issue de la formation

Tous les participants à l'élaboration du SME OU SMS

1 journées dans votre établissement

Effectif:
Non limité

Prix :
Nous consulter

FORMATION MISE EN PLACE ET GESTION D'UNE CELLULE DE CRISE



Objectifs

Acquérir des connaissances, des réflexes et des comportements adaptés à la gestion de crise pour être opérationnel le jour où la crise survient

Développer une capacité d'action et des compétences stratégiques pour la gestion de crise

Méthodes pédagogiques

- La formation est essentiellement pratique par le biais de QUIZ sécurité et jeux de rôles
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos

Programme

Partie 1: Théorique : Savoir Organiser, faire fonctionner une cellule de crise

- Caractérisation de la notion de crise
- Penser à l'impensable
- Cycle de vie d'une crise et objectifs de la gestion de crise
- Composition de la cellule de crise, rôles et responsabilités des acteurs de la gestion de crise
- Procédures de gestion de crise et d'urgence, modalités de fonctionnement de la cellule de crise
- Communication de crise
- Points essentiels et bonnes pratiques en gestion de crise

Partie 2: Pratique : exercice de simulation de crise

- Conduite d'un exercice
- Animation d'un retour d'expérience (débriefing)
- Rappel des bonnes pratiques de gestion de crise et axes d'amélioration
- Si besoin, définition d'un plan d'action pour actions correctives



Validation de la Formation

La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie.

Sanction de la Formation

Une attestation d'assiduité sera également délivrée à la fin de la formation.

Membres
participants à une
cellule de crise

1 journées
dans votre
établissement

Effectif:
4 à 12
personnes par
groupe

Prix :
Nous
consulter

DIAGNOSTIC SUR L'ORGANISATION SÉCURITÉ DE VOTRE ENTREPRISE



Objectifs

Réaliser un diagnostic relatif à l'organisation de la sécurité au sein de l'entreprise.

Programme

Partie 1: Situation de l'entreprise face aux enjeux sécurité

Partie 2: Audit sécurité par rapport à la réglementation Santé, Sécurité Environnement et Condition de Travail

Analyse Thématique

- Diagnostic général
- Aménagement des locaux de travail
- Ambiance de travail
- Prévention incendie/évacuation
- Manutentions charges
- Prévention risques biologiques/chimiques
- Entreprises extérieures
- Formation sécurité
- Sécurité machine
- EPI, SST, ICPE
- **Outils Remis :** Résultat de l'audit , Un plan adapté

Tous les participants à l'élaboration du diagnostic

Plusieurs journées dans votre établissement

Effectif:
Non limité

Prix :
Nous consulter

ANIMER UN « QUART D'HEURE » OU « CAUSERIE » SÉCURITÉ DANS SON ENTREPRISE



Objectifs

Identifier les facteurs de réussite d'un quart d'heure sécurité,
Préparer et d'animer un quart d'heure sécurité sur un chantier,
Suivre des actions post-animation.

Méthodes pédagogiques

- La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes par le formateur,
- Il est également remis au service formation le support de formation au format PDF,
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos

Programme

Partie 1: Définition et intérêt du quart d'heure sécurité

Partie 2: Impact sur le comportement du personnel

Partie 3: Comment l'animer et quel suivi ?

Partie 4: Préparation des réunions de terrain

Validation de la Formation

La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie.

Sanction de la Formation

Une attestation de présence sera délivrée à la fin de la formation.

Préventeurs Sécurité
Santé au travail.-
Encadrement de niveau
possédant une culture
générale de la santé
sécurité au travail

Effectif:
4 à 12
personnes par
groupe

4 heures
dans votre
établissement

Prix :
Nous
consulter

ANALYSE DES ACCIDENTS ET INCIDENTS -ARBRE DES CAUSES



Objectifs

- Être **capable** d'analyser un incident ou un accident du travail,
- Être **capable** de mettre en œuvre une méthode adaptée à l'accident,
- Être **capable** d'élaborer et mettre en œuvre des mesures correctives de prévention.

Méthodes pédagogiques

- La formation est essentiellement pratique par le biais de QUIZ sécurité et jeux de rôles,
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos.

Programme

Partie 1: Accidents du travail

- Définitions
- Conséquences
- Les déclarations obligatoires

Partie 2: L'analyse

- Pourquoi faire cette analyse ?
- Les liens entre un incident et un accident
- Pyramide de BIRD ou pyramide des accidents

Partie 3: Les méthodes d'analyse

- Présentation des méthodes
- Le recueil des événements (QOOQCP, ITMAMI...)

Partie 4: Quelles actions à mettre en œuvre ?

- Les principes généraux de prévention
- Qu'est ce qu'une bonne mesure corrective
- Trier et/ou hiérarchiser les mesures correctives proposées

Programme



Partie 5: Savoir communiquer après un incident ou accident

- Assurer systématiquement un retour d'information
- Sensibiliser l'ensemble des collaborateurs à la sécurité
- Valoriser les actions correctives à mettre en oeuvre

Partie 6: Jeux de rôles

- Vidéos d'accident comme support interactif
- Exercices pratiques à difficulté variable

Validation de la Formation

La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie.

Sanction de la Formation

Une attestation d'assiduité sera également délivrée à la fin de la formation.

Tout salarié amené à participer ou à réaliser à une analyse d'accident ou d'incident

4 heures dans votre établissement

Effectif:
4 à 12 personnes par groupe

Prix :
Nous consulter

FORMATION SENSIBILISATION SÉCURITÉ DE VOS SALARIÉS



Objectifs

Etre Capable de mieux jouer son rôle d'acteur de la Prévention,
Savoir réaliser une évaluation et réduction des risques dans les opérations habituelles et exceptionnelles.

Méthodes pédagogiques

- La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes par le formateur,
- Il est également remis au service formation le support de formation au format PDF,
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos.

Programme

Partie 1: Les enjeux de la sécurité au travail

Partie 2: Pourquoi les salariés ont des accidents

Partie 3: Qu'est ce qu'un risque

Partie 4: Les règles sécurité dans l'entreprise – Règles D'or

Partie 5: Exercice terrain : évaluation des risques

Partie 6: L'interdépendance

Validation de la Formation

La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie.

Sanction de la Formation

Une attestation de présence sera délivrée à la fin de la formation.

Tous les salariés de
l'entreprise

Effectif:
4 à 12
personnes par
groupe

1 Journée
dans votre
établissement

Prix :
Nous
consulter

PROGRAMME

Formation Travail en Hauteur et en Espace confiné



Durée :
1 journée (7 heures)



Effectif :
2 à 8 personnes par groupe



Type de formation :
Intra-entreprise



Prix :
995 euros HT



Validité de la formation :
3 ans



PUBLIC VISÉ: Personnel amené à intervenir en espace confiné et à circuler sur citerne et/ou lignes de vie, échelles et escabeaux



PRÉ REQUIS: Être reconnu médicalement apte au travail en espace confiné et en hauteur. Pas de restriction au port de charges



LE FORMATEUR:

Formateur Consultant Travail en Hauteur et en Espace confiné depuis plus de 10 ans.



MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la ou des personne(s) en situation de handicap permanent ou temporaire, contactez-nous en amont de la formation afin d'être mis en relation avec M. JULIEN Stéphane (Référént handicap).



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES:

- Connaître les dangers liés au travail en espace confiné et au travail en hauteur afin de pouvoir évaluer les risques d'une situation de travail,
- Utiliser le matériel mis à disposition pour le travail en espace confiné et en hauteur (Harnais de sécurité, tripode, détecteur de gaz, extracteur d'air, ligne de vie...)

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES:

Ordinateur, vidéoprojecteur, accessoires, caisse smartphones pour Quizz Prévention.



Tout le matériel nécessaire pour cette formation est mis à disposition par le formateur : Trépied de sécurité, Treuil de sécurité, balisage...



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:



- La formation est en partie pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes par le formateur.
- Il est remis au service formation le support de formation au format PDF et un classeur avec le support est également remis aux participants.
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos.

PROGRAMME :

DOMAINE DE COMPÉTENCES 1: Être capable d'analyser les risques dans une situation d'accident du travail

1. Risques liés au travail en hauteur et en espace confiné
2. Les différents acteurs en espace confiné (Surveillant/Intervenant)
3. Les mesures de prévention en espace confiné et mesures d'urgence
4. Les procédures et leur traçabilité (permis de travail, autorisation de pénétrer, consignations tous fluides, ventilations, contrôle atmosphère, réagir en cas d'accident...)

DOMAINE DE COMPÉTENCES 2: Être capable de mettre en application les protocoles d'intervention en espace confiné et travail en hauteur

1. Mise en pratique du matériel pour intervention programmée
2. Mise en pratique d'une intervention de secours à victime en espace confiné

EVALUATION DE LA FORMATION :



- La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie.
- Un QCM d'évaluation sera distribué aux stagiaires à l'issue de la formation pour valider les compétences acquises.



VALIDATION DE LA FORMATION :

Une attestation de présence sera délivrée à la fin de la formation.

FORMATION TRAVAIL EN HAUTEUR – CIRCULATION SUR CITERNES



Objectifs

Connaître les dangers liés au travail en hauteur afin de pouvoir évaluer les risques d'une situation de travail,
Monter sur les camions citernes en respectant les règles de sécurité.

Méthodes pédagogiques

- La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes par le formateur,
- Il est également remis au service formation le support de formation au format PDF,
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos.

Programme

Partie 1: Les accidents du travail

Partie 2: Le contexte réglementaire

Partie 3: Identification des risques liés au travail en hauteur (Mise en pratique d'une évaluation des risques)

Partie 4: Les principes généraux de prévention

Partie 5: Les équipements de protection individuelle anti chute

Partie 6: Les consignes de sécurité de votre entreprise

Partie 7: Mises en pratique sur votre site



Validation de la Formation

La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie.

Test théorique écrit sous forme de QCM et test pratique avec mise en situation.

Sanction de la Formation

Une attestation de présence sera délivrée à la fin de la formation.

Personnel amené à circuler sur les camions citernes, Etre reconnu médicalement apte au travail en hauteur. Pas de restriction au port de charges

4 heures dans votre établissement

Effectif:
4 à 12 personnes par groupe

Prix HT:
500 €

FORMATION TRAVAIL EN HAUTEUR – UTILISATION D'ÉCHELLES ET ESCABEAUX



Objectifs

Connaître les dangers liés au travail en hauteur afin de pouvoir évaluer les risques d'une situation de travail,

Utiliser une échelle ou un escabeau en respectant les règles de sécurité.

Méthodes pédagogiques

- La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes par le formateur,
- Il est également remis au service formation le support de formation au format PDF,
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos.

Programme

Partie 1: Les accidents du travail

Partie 2: Le contexte réglementaire

Partie 3: Les principes généraux de prévention

Partie 4: Les équipements de protection individuelle anti chute

Partie 5: Consignes de sécurité liées à l'utilisation d'échelles ou escabeaux

Partie 6: Mises en pratique sur votre site



Validation de la Formation

La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie.
Test théorique écrit sous forme de QCM. Test pratique avec mise en situation.

Sanction de la Formation

Une attestation de présence sera délivrée à la fin de la formation.

Personnel appelé à utiliser une échelle ou un escabeau. Etre reconnu médicalement apte au travail en hauteur. Pas de restriction au port de charges

4 heures dans votre établissement

Effectif:
4 à 12 personnes par groupe

Prix HT:
500 €

FORMATION SENSIBILISATION AU RISQUE CHIMIQUE



Objectifs

Connaître et reconnaître les risques liés aux produits dangereux,
Connaître les différents étiquetages et les moyens de prévention et protection pour se prémunir du risque chimique.

Méthodes pédagogiques

- La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes par le formateur,
- Il est également remis au service formation le support de formation au format PDF,
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos.

Programme

Partie 1: Risque chimique : Définitions

Partie 2: Le contexte réglementaire

Partie 3: Identification des dangers des produits chimiques

Partie 4: Les risques toxiques

Partie 5: Les risques physico-chimiques

Partie 6: Les mesures de prévention

Partie 7: Les mesures de protection

Partie 8: Conduite à tenir en cas de contamination

Partie 9: Quiz pictogramme de risques et Quiz EPI



Validation de la Formation

La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie.

Sanction de la Formation

Une attestation de présence sera délivrée à la fin de la formation.

Tous les salariés
exposés à des
produits chimiques

4 heures
dans votre
établissement

Effectif:
4 à 12
personnes par
groupe

Prix :
Nous
consulter

FORMATION AUX ÉXIGENCES DU CHAPITRE 1.3 DE L'ADR



Références réglementaires

ADR en vigueur
Arrêté du 29/05/2009 dit « arrêté TMD »

Objectifs

Se familiariser avec les prescriptions générales relatives au TMD,
Connaître les règlements relatifs au TMD
Se former aux risques et aux règles de sécurité du TMD

Méthodes pédagogiques

- La formation est essentiellement pratique par le biais de QUIZ sécurité et jeux de rôles,
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos.

Programme

Partie 1: Classement des marchandises dangereuses

Partie 2: Emballage

Partie 3: Chargement et Déchargement

Partie 4: Conformité des véhicules

Partie 5: Documents de transport

Partie 6: Responsabilité des différents intervenants



Validation de la Formation

La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie.

Sanction de la Formation

Une attestation de présence sera délivrée à la fin de la formation.

Tout salarié d'entreprise dont l'activité comporte : des opérations de remplissage, d'emballage, de chargement, de transport ou de déchargement, de marchandises dangereuses par voies terrestres, aucun pré-requis nécessaire

1 Journée
dans votre
établissement

Effectif:
4 à 12
personnes par
groupe

Prix HT :
990 €

FORMATION PRÉVENTION ROUTIÈRE EN ENTREPRISE



Objectifs

La route reste un territoire dangereux, les objectifs de cette formation sont de rappeler aux conducteurs les règles essentielles afin :

- d'améliorer leur conduite
- de prévenir et anticiper les risques d'accidents
- de sensibiliser aux dangers de la route
- de réagir face au danger

Méthodes pédagogiques

- La formation est essentiellement pratique et la plus proche possible du terrain,
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos,
- Tout le matériel nécessaire pour cette formation est mis à disposition par le formateur : lunette vision alcoolisée, cônes de signalisation...

Programme

Partie 1: Théorique

- Les enjeux de la prévention (Enjeux humains, sociaux, financiers, juridiques)
- Le code de la route (Quiz),
- Les bonnes pratiques en matières de prévention et sécurité routière,
- Exercice visuel de la tache aveugle de l'homme,
- Calcul des distances de freinage.

Partie 2: Pratique

- Le "parcours alcool" pour reproduire la vision d'une personne alcoolisée
- Le « parcours réactiomètre » afin de prendre conscience du temps et de la distance nécessaires pour stopper un véhicule.



Validation de la Formation

La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie.

Sanction de la Formation

Une attestation de présence sera délivrée à la fin de la formation.

Tous salariés
titulaires d'un permis
de conduire en
cours de validité

1/2 Journée
dans votre
établissement

Effectif:
4 à 8
personnes par
groupe

Prix HT:
500 €

FORMATION GESTION DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES



Objectifs

Prendre conscience de son rôle et de ses responsabilités en tant que donneur d'ordres

Être capable d'analyser les risques et de suivre la réalisation des interventions

Être capable de rédiger un plan de prévention, un permis de feu ou un protocole de sécurité, une autorisation de travail

Coordonner la réalisation des interventions et en assurer la sécurité

Être apte à prendre les mesures préventives avant, pendant et après les travaux

Méthodes pédagogiques

- La formation est pour une partie théorique et pour une autre majorité pratique, avec des mises en situation de cas concrets réalisées par le formateur,
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos pour les cas concrets,
- La formation sera animée par le biais de Quiz/Questionnaire auxquels répondront les stagiaires en sous groupes.

Programme

Partie 1: Contexte réglementaire

- Définitions : Entreprise extérieures, Entreprise Utilisatrice, chantier clos, ouvert, Opérations chargement, déchargement
- Que dit la réglementation ?

Partie 2: L'analyse de risques: co-activité, incendie, explosion

- Identification des risques
- Quantification des risques

Partie 3: Le Plan de Prévention

- Opérations permanentes / Opérations partielles
- Inspection préalable au Plan de Prévention
- Rédaction du Plan de Prévention
- Suivi du plan de prévention

Partie 4: Les autres documents de gestion des entreprises extérieures

- Autorisation/permis de travail
- Permis de feu
- Habilitation et formation des intervenants
- Rédaction du Plan de Prévention
- Suivi de chantier



Partie 5: Les Responsabilités Juridiques

- Responsabilité Civile
- Responsabilité Pénale
- Analysons ensemble la jurisprudence

Partie 6: Etude de Cas

- Avec des exemples types du formateur
- Avec des mises en situation terrain sur votre site

Validation de la Formation

La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie.

Sanction de la Formation

Une attestation de présence sera délivrée à la fin de la formation.

Option

Une ½ journée de visite in situ pour prendre des photos de situation de travail pour le montage de cas concret avec des éléments clefs et réalistes de votre société. Cette option comprend le déplacement du formateur, la prise des photos et la conception informatique et document papiers des mises en situation qui serviront de cas d'études lors de la phase 5.

Services Généraux,
Service maintenance,
Service sécurité,
membres
CHSCT/CSE

1 Journée
dans votre
établissement

Effectif:
4 à 8
personnes par
groupe

Prix :
Nous
consulter

FORMATION RÉDACTION ET UTILISATION DU PLAN DE PRÉVENTION ET PERMIS DE FEU



Objectifs

Prendre conscience de son rôle et de ses responsabilités en tant que donneur d'ordres,

Être capable de rédiger un plan de prévention, un permis de feu ou un protocole de sécurité,

Suivre la réalisation des interventions,

Coordonner la réalisation des interventions et en assurer la sécurité,

Connaître les notions essentielles relatives au permis de feu : risque incendie, réglementation, risque explosion

Connaître les règles applicables en cas de travaux par points chauds,

Savoir apprécier les risques lors de travaux par points chauds,

Être apte à prendre les mesures préventives avant, pendant et après les travaux.

Méthodes pédagogiques

- La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes par le formateur,
- Il est également remis au service formation le support de formation au format PDF,
- Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos.

Programme

Partie 1: Contexte réglementaire

- Opérations d'entreprises extérieures
- Opérations par point chaud: Le permis de feu

Partie 2: Les risques: co-activité, incendie, explosion

- Identifier et prévenir les risques
- Co-activité
- Incendie / Explosion



Partie 3: Le Plan de Prévention

- Opérations permanentes / Opérations partielles
- Inspection préalable au Plan de Prévention
- Rédaction du Plan de Prévention
- Suivi du plan de prévention

Partie 4: Le Permis de Feu

- Quand ?
- Qui ?
- Validité
- Démarche

Partie 5: Etude de Cas

Validation de la Formation

La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie.

Sanction de la Formation

Une attestation de présence sera délivrée à la fin de la formation.

Service maintenance,
Service sécurité

1 Journée
dans votre
établissement

Effectif:
4 à 12
personnes par
groupe

Prix :
Nous
consulter

JOURNÉE SÉCURITÉ – « SAFETY DAY »



Objectifs

Augmenter ou pérenniser la Culture Sécurité de votre Entreprise

Méthodes pédagogiques

- La journée de formation est essentiellement pratique par le biais de QUIZ sécurité et jeux de rôles,
- Les formateurs utiliseront leurs ordinateurs pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos.

Programme

PREFAS est en mesure d'animer des ateliers autour des thématiques suivantes :

- Secourisme
- Incendie
- Gestes et Postures
- Sécurité Routière
- Etc.

Consultez nous pour monter ensemble le programme souhaité pour cette journée.



Validation de la Formation

La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie.

Sanction de la Formation

Une attestation de présence sera délivrée à la fin de la formation.

Tous les salariés
de l'entreprise

Dans votre
établissement

Effectif:
En fonction
de votre
besoin

Prix :
Nous
consulter

PROGRAMME

Formation de Formateur Interne



Durée :

28 heures (Soit 4 journées)



Effectif :

2 à 8 personnes maximum / groupe



Type de formation :

Intra-entreprise



Prix :

5800 euros HT



PUBLIC VISÉ:

Formateur ou préventeur Salarié de votre entreprise disposant de capacités relationnelles, d'animation et d'expression



PRÉ REQUIS:

Le candidat devra être titulaire de l'attestation de réussite à l'autoformation @01001 en ligne de l'INRS « acquérir les bases en prévention des risques professionnels » www.eformation-inrs.fr avant le démarrage de ladite formation.



LE FORMATEUR:

Formateur depuis plus de 20 ans en prévention des risques professionnels en matière de Santé / Sécurité



MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la ou des personne(s) en situation de handicap permanent ou temporaire, contactez-nous en amont de la formation afin d'être mis en relation avec M. JULIEN Stéphane (Réfèrent handicap).

ENJEUX DE LA DÉMARCHE:

La formation de formateur interne vise à développer les compétences de vos formateurs et référents santé/sécurité en leur permettant d'animer une formation-action à la prévention des risques professionnels sur les thématiques liés à l'activité physique, l'incendie, la prévention de manière générale pour les salariés de votre entreprise.



Les enjeux de la démarche :

Supprimer et/ou réduire les risques liés à l'activité physique dans les situations de travail, cause de plus d'un tiers des accidents du travail (AT) et de 80 % des maladies professionnelles (MP),

Développer avec tous les acteurs partenaires du réseau prévention, l'autonomie de l'entreprise en matière de prévention des risques,

Déployer les bonnes pratiques de prévention aux différents postes de travail et aux salariés.





OBJECTIFS:

- Elaborer un projet de formation-action intégré à la démarche de prévention des risques de votre entreprise
- Observer et analyser les risques liés à l'activité physique, risques incendie, risques professionnels ... dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise
- Organiser, animer et évaluer une formation-action pour les salariés



MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES:

Ordinateur, vidéoprojecteur, accessoires, caisse smartphones pour Quizz.

Tout le matériel technique nécessaire pour la mise en pratique d'exercices terrains



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- L'enseignement alterne entre théorie et pratique
- La formation s'appuie sur des exposés théoriques, des études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants et du formateur
- Méthode active et participative basée sur l'alternance de transmission de savoirs et ateliers pratiques afin de mettre en application le vécu professionnel des apprenants.





PROGRAMME / COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES:

DOMAINE DE COMPETENCES 1: Élaborer un projet de formation-action intégré à la démarche de prévention

1. Être capable d'appréhender la démarche de prévention en vue d'y intégrer le projet de formation-action
 - 1.1. Être capable de situer et de formaliser les « enjeux prévention des risques liés à l'activité physique » de l'entreprise
 - 1.2. Être capable de situer les différents acteurs de la prévention de l'établissement et spécifiquement dans la prévention des risques liés à l'activité physique
 - 1.3. Être capable de repérer les attentes et de formaliser les besoins en formation prévention des risques liés à l'activité physique à partir des indicateurs à disposition dans l'entreprise (AT, MP, inaptitudes et restrictions, absentéisme, pyramide des âges...)
2. Être capable d'élaborer un projet de formation-action en tenant compte des spécificités
 - 2.1. Être capable d'appréhender dans sa globalité la méthodologie d'un projet de formation et de repérer les principales étapes
 - 2.2. Être capable d'élaborer et formaliser le projet de formation action et d'identifier les ressources et les contraintes
 - 2.3. Être capable de proposer des critères d'évaluation, de réussite et de résultat lors d'une formation action
3. Être capable d'assurer la promotion d'une action de formation-action
 - 3.1. Être capable d'animer une réunion d'information et/ou de sensibilisation
 - 3.2. Être capable de respecter le cahier des charges des formations action



PROGRAMME / COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES:

DOMAINE DE COMPETENCES 2: Réaliser une démarche de prévention des risques liés à l'activité physique, incendie, risques professionnels dans le cadre d'une formation-action des salariés

1. Être capable de développer une méthodologie de repérage et de caractérisation des risques (analyse), avec la participation effective du personnel, dans le but de proposer des pistes d'amélioration des situations de travail
 - 1.1. Être capable de caractériser la place de l'activité physique (gestes, postures, effort, déplacements avec ou sans charge) dans les activités de travail, combinée aux autres composantes de l'activité : perceptive et mentale
 - 1.2. Être capable d'observer et de décrire une situation de travail avec une méthode adaptée
 - 1.3. Être capable de caractériser une situation de travail dangereuse

2. Être capable d'accompagner les salariés dans la recherche d'amélioration des situations de travail visant à répondre : aux besoins (techniques, organisationnels et humains) identifiés lors du repérage
 - 2.1. Être capable d'animer un groupe en formation-action dans un objectif de recherche et de proposition de pistes d'amélioration visant à répondre aux besoins identifiés dans l'étape d'analyse
 - 2.2. Être capable de construire et d'utiliser des outils d'évaluation des actions menées
 - 2.3. Être capable de former les salariés aux bonnes pratiques de gestes et postures, risque incendie, risques professionnels pour chaque poste de travail de l'entreprise



PROGRAMME / COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES:

DOMAINE DE COMPÉTENCES 3: Organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques professionnels (gestes et postures, incendie, ...)

1. Être capable de concevoir et organiser une action de formation-action

- 1.1. Être capable de construire une réponse pédagogique adaptée
- 1.2. Être capable d'organiser le dispositif de formation en tenant compte de la spécificité du public à former
- 1.3. Être capable de prévoir et d'assurer l'organisation pédagogique et logistique de la formation

2. Être capable d'animer une séquence de formation en prenant en compte les caractéristiques du public adulte en formation

- 2.1. Être capable de prendre en compte les motivations des apprenants
- 2.2. Être capable de s'adapter aux différentes typologies des apprenants

3. Être capable d'utiliser différentes méthodes d'évaluation

- 3.1. Être capable d'organiser les épreuves certificatives définies par le référentiel de certification
- 3.2. Être capable de construire et d'utiliser des outils d'évaluation formative
- 3.3. Être capable d'évaluer un stagiaire action formé

TRAVAIL D'INTERSESSION:

Rédaction d'une fiche type de déroulé pédagogique d'une séquence de la formation action et du support d'animation de la séquence en question en vue d'une présentation lors de l'épreuve certificative



ÉVALUATION DE LA FORMATION:



- La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à PREFAS Incendie
- Chaque domaine de compétence est validé pour une durée de deux ans, et la réussite à l'ensemble des épreuves entraîne la délivrance d'un certificat de « formateur interne » par PREFAS Incendie.

Afin de conserver ses prérogatives à former les personnels au certificat d'acteur, le « formateur interne » devra participer à une formation de « maintien et actualisation des compétences de « formateur interne » tous les 24 mois, d'une durée de 1 journée



VALIDATION DE LA FORMATION:

Un certificat de « formateur interne » d'une validité de 2 ans sera délivré au stagiaire conformément au référentiel PREFAS incendie et après avoir satisfait aux épreuves de certification par le formateur

Une attestation de présence sera également délivrée à la fin de la formation

Dans le cas où le candidat ne peut mettre en oeuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, ou autres raisons particulières l'ensemble des compétences attendues de la part d'un « formateur interne » ,il lui sera délivré uniquement une attestation de suivi de la formation



 <p>Votre partenaire Formation/Conseil : Santé - Sécurité - Environnement</p>		CERTIFICAT DE FORMATEUR INTERNE
 <p>Cachet et signature du dispensateur de la formation</p>	<p>Monsieur Madame ...</p> <p>N° certificat: CFI 01 - 2024</p> <p>Délivré le: 01/01/2024 Fin de validité: 01/01/2026</p> 	

CATALOGUE 2024



Organisme de Formation - PREFAS Incendie
SIRET : 800 774 721 00024 - code NAF : 8020Z

"Enregistrée sous le numéro 82 26 02309 26. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat"